



## Adoption conjoint sviiii0ppppp

Par **Paulinemadaleina**, le **28/07/2019** à **16:37**

Bonjour...

Je vous écris car je suis très embêtée..

J' ai été mariée à un Mr . Nous nous sommes séparés j' étais enceinte de 3mois. Et depuis je n' ai plus revis mr. L enfant est né je lui ai donné le nom de son géniteur. Le divorce a été prononcé sans la comparution du Mr. Qui ne s intéresse pas à l'enfant qu il ne a jamais vu et si il ne connais pas. Je me suis remarié , mon nouveau conjoint a voulu adopté mon fils. Nous avons fait une demande d adoption simple à st brieuc rejette car le juge considère que le géniteur ' étant pas présent et ' n ayant retirer aucun courrier qui lui était adresse le juge a refuse de prononcer l adoption. Nous avons fait appel à rennes. sans succès. En 2018 le géniteur refais surface par courrier dans lequel il manifeste sont souhait de me détruire et de détruire mon foyer. Aucun intérêt pour l enfant 10ans après. Ce qui prouve un regret total. Nous souhaitons savoir si nous pouvons da s intérêt de petit réouvrir une nouvelle demande d adoption. Car de la nouvelle union nous avons un enfant. Le souhait est que les deux porte le même nom de famille. Mon époux aime bcp mon fils..qu il appelle d abord papa. Pouvoir nous remonter un autre dossier de demande d adoption.a qui l adresser .